

Paris, le 15 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Critérisation » des aides régionales : Valérie Pécresse dépose un recours auprès du Tribunal Administratif.

Bruno Beschizza, François Durovray et Frédéric Valletoux, porte-parole du groupe Majorité Présidentielle au conseil régional d'Ile-de-France, ont déposé aujourd'hui auprès du préfet de Région et au nom de Valérie Pécresse et des élus signataires, la pétition demandant le retrait de la délibération sur la « critérisation » des subventions régionales.

Cette pétition fait suite à l'adoption le 29 septembre dernier, par la majorité PS-Verts-PC, d'une délibération soumettant les subventions régionales à toute une série de critères opaques et contestables. Sous couvert de réduire les inégalités sociales, elle n'a en réalité d'autre objectif que de masquer la réduction considérable des aides régionales aux collectivités franciliennes et donc aux Franciliens malgré des recettes du Conseil régional annoncées en hausse de près de 5 % en 2012.

Au total, ce sont plus de 600 élus franciliens, ministres, présidents de conseils généraux, parlementaires, conseillers régionaux et généraux, maires et conseillers municipaux, parmi lesquels Arnaud Bazin, Gilles Carrez, Patrick Devedjian, David Douillet, Christian Jacob, Chantal Jouanno, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-François Lamour, Gérard Larcher, Frédéric Lefebvre, Pierre Lellouche, Eric Raoult, Alain Schmitz, qui ont signé cette pétition afin que Jean-Paul Huchon renonce à ce texte injuste et scandaleux qui revient à mettre sous tutelle les collectivités.

Poursuivant son action de défense des intérêts des Franciliens, Valérie Pécresse, présidente du groupe Majorité Présidentielle au conseil régional d'Ile-de-France, annonce qu'elle déposera dans les tout prochains jours un recours auprès du Tribunal Administratif pour qu'il se prononce sur la légalité de ce dispositif.